

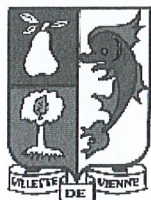
M A I R I E
DE
VILLETTE-DE-VIENNE

272 route de Marennes

38200

Téléphone 04 74 57 98 09

Télécopie 04 74 57 09 13



Le 28 avril 2026

La maire de Villettes-de-Vienne

à

Mesdames Messieurs VEILLARD – LEPRÉ – LE PRADO – COUTAZ
– VIAL - LAURENT – ROLLANDIN – DESTORS – SERPRY – DERAT
– VACHET - DE SOUSA – LAGRESLE – CARRERES – MARTINEZ –
MARLIER - BADIN – GIRARDET – GALLON.

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du **conseil municipal** qui se tiendra en
mairie de Villettes-de-Vienne le :

Mercredi 6 mai 2026 à 20h00.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Maire,

Cristelle VEILLARD



Juste avant l'ouverture du conseil municipal, à 20h, il sera procédé au tirage au sort des jurés d'assises.

Ordre du jour :

Validation procès-verbal du conseil municipal du 10 avril 2026.

Décisions de la maire prises par délégation du conseil municipal

Délibérations :

- Validation de la liste des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) pour transmission à la Trésorerie Générale
- Exercice du droit à la formation des élus municipaux - Orientations et crédits
- Création d'un emploi d'adjoint administratif
- Participation communale à la protection sociale complémentaire santé des agents

Autres points :

- Information sur les modalités de mise en œuvre budgétaire des projets 2026
- Questions diverses (les questions diverses doivent être adressées par écrit à la mairie au plus tard lundi 4 mai à 18h)

